

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : St-Stanislas

Date : 07/05/2018

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2018-2019

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
○ Optimiser la qualité de la surveillance; ○ Poursuivre la sensibilisation face à l'utilisation des réseaux sociaux (projet sexto); ○ Outiller les jeunes face à la cyberdépendance; ○ Offrir aux élèves diverses activités durant l'heure du dîner.	○ Enseigner le civisme et les comportements attendus aux élèves du premier cycle et faire un rappel aux élèves du deuxième cycle; ○ Faire connaître le processus de dénonciation en faisant la promotion du formulaire électronique en ligne sur le site de l'école; ○ Reconduire le projet <i>École en santé et en forme</i>.

Mise en œuvre des moyens

Moyens qui ont été mis en place :

- Projet Sextos (Service de police de St-Jérôme) sous forme d'ateliers auprès des élèves de 1^e secondaire.
- Conférences sur la cyberdépendance développées par Stéphanie Debieu-Dubé responsable de l'encadrement et animée par des élèves de cinquième secondaire de l'option leadership et présentées à tous les élèves de 2^e et de 3^e secondaire.
- Signature d'un contrat d'engagement pour tous nos élèves des programmes régionaux et/ou participant aux activités parascolaires et suivi de ce contrat par les TES de niveau et les tuteurs.
- Références au programme pour adolescent de l'organisme ACCROC.
- Mise en place d'un contrat de réintégration suite à un geste de violence ou d'intimidation.
- À deux reprises cette année, formation offerte aux enseignants, proposant des stratégies efficaces de surveillance de corridor, développée et animée par M. Normand Charette, éducateur de l'école.
- Ajout d'activités variées sur l'heure du dîner.
- L'équipe d'encadrement et les autres membres du personnel ont fait de la sensibilisation, des rappels et des interventions individuelles tout au long de l'année en lien avec la problématique de violence et d'intimidation.
- Formation obligatoire pour les surveillants (es) de dîner.

Moyens qui n'ont pas été mis en place :

- Production et diffusion d'un dépliant explicatif concernant le nouveau plan de lutte à l'intimidation et à la violence;
- Publiciser la fonction signalement du site internet de l'école;
- Enseigner le civisme et les comportements attendus aux élèves du premier cycle et faire un rappel aux élèves du deuxième cycle.

Les difficultés rencontrées :

- Limitation budgétaire pour engager du personnel professionnel (ex : psychologue);
- Les responsables de la mise en place des moyens ne sont pas toujours clairement identifiés;
- Un certain manque de suivi des contrats d'engagement a été observé de la part de certains tuteurs;
- Nombre limité de rencontres en cours d'année avec le comité d'encadrement dans lequel devrait être abordé le plan de lutte à la violence et à l'intimidation.

Les éléments facilitants :

- Adhésion du personnel à contrer l'intimidation;
- Liens de confiance entre les élèves et les membres du personnel;
- Rencontre hebdomadaire d'encadrement (TES, directions, responsable de l'encadrement, policier éducateur);
- Amélioration de la communication par l'utilisation de l'outil mémos ;
- Partenariat efficace et constant avec le policier éducateur;
- Constance dans l'équipe de TES;
- Bon encadrement conséquent et cohérent;
- Présence de l'équipe d'encadrement dans les temps non structurés;
- Bonne communication et collaboration avec nos partenaires.

L'impact des actions mises en place			
Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
○ Une meilleure communication entre les membres du personnel entre autres grâce à l'outil mémo; ○ Un meilleur suivi auprès des jeunes et une meilleure cohésion des interventions;	Nous observons : ○ L'établissement d'une relation de confiance entre le personnel et les élèves; ○ Le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu.	○ Le travail de démystification du conflit versus l'intimidation nous permet de rassurer certains parents; ○ La communication rapide avec les parents permet de les impliquer tôt dans le processus; ○ Ils semblent avoir confiance en nos interventions.	○ Comme toujours notre relation avec les partenaires est très bonne ce qui favorise de belles collaborations. ○ Il peut par contre arriver que certains élèves soient dans une zone grise au niveau de la responsabilité parentale.

Recommandations
○ Faire connaître le processus de dénonciation en faisant la promotion du formulaire électronique en ligne sur le site de l'école; ○ Poursuivre la sensibilisation quant à l'utilisation des réseaux sociaux; ○ Poursuivre le projet sur la cybergépendance et l'étendre au secondaire 4; ○ Favoriser le sentiment d'appartenance ainsi que la motivation scolaire; ○ Sonder les élèves et le personnel en ce qui concerne la violence et l'intimidation à l'école; ○ Identifier clairement des responsables pour chaque tâche en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école; ○ Augmenter de manière significative le nombre de rencontre du comité encadrement dédiées au plan de lutte à la violence et à l'intimidation; ○ Éclaircir le rôle des tuteurs dans le suivi des contrats d'engagement.

L'évaluation du plan de lutte de l'école Saint-Stanislas a été approuvée par le Conseil d'établissement le 14 mai 2019.

No de résolution :